

**Relevé de conclusions de la séance
Du 11 octobre 2005**

Co-Président: Michel GENDREAU

Elus municipaux : Danièle GANDILLON, Amaury BREUILLE ; Gérard ZABATTA

Membres : ARTHUR Jacques ; Grégory BELY ; Ghislaine BERTHEAU ; Bruno BLANCHARD ; Robert BONNIFET ; Agnès CANTIN ; Karine CASAMAYOU ; Roland COLLOT ; Eric COTILLEAU ; Jacques DUBE ; Sylvie DUBUC ; Claude EPAMINONDAS ; Jean-Claude GAUDIN ; Mireille GUERINEAU ; Yannick KERVRAN ; Olivier Le MAUR ; Gérard MACKE ; Francis MATHIEU ; Sylvie MIOT ; Denis MOUTTE ; Jean NEBAS ; Rémy PERRIN ; Gérard RICHARD ; Jean Paul RICHET ; Anne RIFFAUD ; Sylvaine SALAUN ; Jacques THOLLET

Service Vie Participative et Maison Communale des Services Publics: Hervé PIQUION, Directeur Vie Citoyenne ; Nicole DESCAZEAUX ; Robin DEGREMONT ; Anne-Cécile RESCOURIO.

Excusé(e)s : Sylvie DUPUIS DULUC ; Jean-Michel MINIOT ; Geneviève RIZZI ; Christian JAIFRAI.

Jean Michel MINIOT donne pouvoir à Jean Claude GAUDIN

1/ Présentations :

Olivier Le MAUR, jeune élève infirmier arrive de Lanester (Morbihan) où il siégeait déjà dans les conseils de quartiers.

Cette commune de 25 000 habitants a créé 9 conseils de quartiers il y a 3 ans. Chaque conseil de quartier dispose d'un budget défini par le Conseil municipal en fonction des projets du quartier.

Hervé PIQUION, dirige dorénavant la Direction Vie Citoyenne, qui englobe les services suivants :

- Vie Participative (concertation conseils de quartiers, Conseil Municipal des enfants et des adolescents)
- Formalités citoyennes (Etat Civil, accueil, MCSP, Elections)
- Prestations de proximité.
- Animation socio-culturelle

2/ Election du Co-Président :

Nombre de votants : 27

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 28

Abstention : 0

candidats :

Jean Claude GAUDIN ; Yannick KERVRAN ; Jean NEBAS

1^{er} tour :

- Jean Claude GAUDIN : 12
- Yannick KERVRAN : 2

- Jean NEBAS :14

Nombre de votants : 27

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 28

Abstention : 0

2^{ème} tour :

- Jean Claude GAUDIN : 13

- Jean NEBAS :15

☞ *Jean NEBAS est élu co-président*

3/ Election des membres du bureau :

Le bureau du Conseil de quartier de Saint Florent sera composé de 8 membres dont les 2 co-présidents. 6 membres à élire parmi les 8 candidats pour siéger au sein du bureau.

Nombre de votants : 27

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 28

Abstention : 0

Candidats : Francis MATHIEU ; Jean Michel MINIOT ; Jean-Claude GAUDIN ; Yannick KERVRAN ; Jacques DUBE ; Jacques THIOLETT ; Ghislaine BERTHEAU ; Claude EPAMINONDAS.

☞ Yannick KERVRAN retire sa candidature

Candidats	nombre de voix
Francis MATHIEU	23
Jean Michel MINIOT	21
Jean Claude GAUDIN	27
Jacques DUBE	21
Jacques THIOLETT	26
Ghislaine BERTHEAU	23
Claude EPAMINONDAS	27

Nombre de votants : 27

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 28

Abstention : 0

2^{ème} tour :

Jacques DUBE 15

Jean Michel MINIOT 13

Composition du bureau :

Ghislaine BERTHEAU ; Jacques DUBE ; Claude EPAMINONDAS ; Jean-Claude GAUDIN ; Francis MATHIEU ; Jacques THIOLETT

4/ Composition des commissions

a) comité éditorial Couleurs Quartiers :

Gérard RICHARD ; Mireille GUERINEAU ; Sylvaine SALAUN ; Jean Michel MINIOT

b) Commission citoyenneté :

Michel GENDREAU ; Jean NEBAS ; Jean Michel MINIOT ; Yannick KERVRAN

c) Commission inter quartiers Pistes cyclables :

Gérard MACKE ; Bruno BLANCHARD ; Eric COTILLEAU ; Yannick KERVRAN ; Jacques DUBE ; Jean NEBAS ; Claude EPAMINONDAS ; Sylvie DUBUC.

d) Commission inter quartiers Plan Local d'Urbanisme

Rémy PERRIN ; Grégory BELY ; Francis MATHIEU ; Gérard MACKE ; Gérard RICHARD ; Denis MOUTTE ; Jean NEBAS.

e) Commission Voirie

Francis MATHIEU ; Anne RIFFAUD ; Jean NEBAS ; Roland COLLOT ; Eric COTILLEAU ; Rémy PERRIN ; Jacques DUBE ; Grégory BELY ; Jean Paul RICHET ; Agnès CANTIN ; Claude EPAMINONDAS ; Jacques THIOLETT.

f) Commission Espaces Verts / Cadre de Vie

Yannick KERVRAN ; Roland COLLOT ; Mireille GUERINEAU ; Agnès CANTIN ; Karine CASAMAYOU ; Jean NEBAS.

g) Commission Culture et patrimoine

Sylvie DUBUC ; Francis MATHIEU ; Michel GENDREAU ; Anne RIFFAUD

5/ Questions diverses

- des problèmes d'incivilité sont signalés aux abords de la place George Renon et de la rue de Saint Symphorien.
- de nombreuses maisons de l'avenue Saint-Jean d'Angély ont été « taguées » durant l'été. Certains de ces tags n'ont toujours pas été nettoyés.
↳ La municipalité a mis en place une équipe chargée de l'effacement des tags, qui intervient sur simple demande ou après détection. 2 agents sont chargés de la détection : une autorisation d'intervention est laissée dans la boîte à lettres (le dépôt de plainte n'est pas nécessaire). L'équipe intervient après réception de l'autorisation.
En ce qui concerne les maisons de l'avenue Saint Jean- d'Angély, toutes les maisons, pour lesquelles les propriétaires ont renvoyé l'autorisation, ont été nettoyées.
- Problèmes d'odeurs au niveau de la rue de Saint Symphorien.
- Un membre souhaite avoir des précisions concernant les restrictions d'eau.
- Un peuplier mort devait être abattu à la fin du mois d'août, impasse Honoré de Balzac. L'abattage n'a toujours pas été réalisé.
↳ L'abattage des arbres situés sur la commune est réalisé par des entreprises privées. L'arbre concerné sera abattu très prochainement.

La prochaine réunion du bureau est fixée au jeudi 24 novembre à 20 h 30 à la MCSP.

La prochaine réunion du conseil de quartier aura lieu le mardi 13 décembre à 20 h 30 à la MCPT du quartier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 20.

-